

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13053
24 janvier 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 24 JANVIER 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à mes lettres du 21 décembre 1978 (S/12979) et du 14 janvier 1979 (S/13028^x), j'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention, d'ordre de mon Gouvernement, sur les bombardements répétés et aveugles d'objectifs civils en Israël qui ont été perpétrés depuis le 19 janvier 1979 par des terroristes opérant à partir du territoire libanais.

Le 19 janvier, à 16 heures (heure locale) environ, un certain nombre de roquettes Katiousha ont été tirées à partir du territoire libanais en direction de Nahariya, ville côtière du nord d'Israël.

A 18 heures environ, le même jour, des roquettes Katiousha ont été tirées à partir du territoire libanais sur des centres civils situés à l'extrémité nord de la Galilée, blessant deux personnes.

Le 21 janvier, vers 8 h 30 environ, des objectifs civils situés dans la même zone ont été de nouveau bombardés à partir du territoire libanais.

Le 23 janvier, à 8 h 30 environ, un certain nombre de roquettes Katiousha ont été de nouveau tirées à partir du territoire libanais contre la même zone.

De nouveaux tirs d'artillerie ont été dirigés à partir du territoire libanais contre un certain nombre d'objectifs civils à 13 h 30 et à 16 h 15. Un obus a traversé le toit d'une école à Kyriat Chmoneh et une catastrophe majeure n'a été providentiellement évitée que parce que les nombreux enfants qui se trouvaient dans le bâtiment à ce moment-là étaient descendus dans leurs abris juste quelques minutes avant que l'obus ne frappe.

L'organisation terroriste qui se fait appeler l'OLP a revendiqué la responsabilité, principalement par des messages radiodiffusés sur son émetteur de Bagdad, de tous ces bombardements d'objectifs civils en Israël. Cette organisation n'a pas caché son intention de bombarder des objectifs civils pour semer la dévastation, la mort et la destruction.

A ce propos, je tiens à appeler votre attention sur un article paru le 19 janvier dans al-Hawadeth, périodique libanais publié à Londres, qui citait un haut fonctionnaire libanais qui révélait que les terroristes de l'OLP avaient reçu récemment des expéditions d'armes soviétiques perfectionnées, y compris des roquettes Sam 7.

Etant donné les circonstances, les forces de défense israéliennes ont du riposter et tirer contre les endroits d'où venaient les bombardements, à savoir les bases et concentrations de terroristes en territoire libanais. Comme chacun sait, les terroristes se font un rempart des camps de réfugiés et des civils libanais au milieu desquels ils choisissent d'établir leurs bases.

Etant donné les buts et objectifs non dissimulés de l'organisation meurtrière responsable de ces bombardements aveugles, le Gouvernement israélien a le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyens.

Il y a lieu de noter également que ces derniers jours, des villages du sud du Liban ont aussi été soumis à des bombardements aveugles par ces mêmes terroristes.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies
(Signé) Yehuda Z. BLUM